

Règlement Championnat Open National 3x3 – 100 % Féminin

INSCRIPTIONS : <https://forms.gle/LKgioYi3sVT9Jxr96>

Les articles portant sur la composition des équipes et la classification remplacent ceux figurant dans le règlement disponible sur le site de la commission. Le reste du règlement reste inchangé et applicable.

Article 1 – Composition des équipes

Chaque équipe est composée de 3 joueuses minimum et 4 maximum, inscrites sur la feuille de marque.

Possibilité d'avoir un coach et/ou un mécanicien.

Article 2 – Classification

9,5 points sur le terrain, **maximum 12,5 points si cartes de couleurs.**

Le cumul des 3 joueuses (sans abattement) ne pourra dépasser un total de **9,5 points.**

Cas particuliers des abattements (+1 point) :

Abattements applicables aux **joueuses U25** (carte avec liseré jaune ou joueuse de moins de 25 ans le jour de l'événement) et aux **Seniors** (carte avec liseré bleu ou +55 ans le jour de l'événement).

L'équipe est autorisée à cumuler **jusqu'à 3 abattements** sur les 3 joueuses présentes sur le terrain, sachant que :

- 1 abattement sur le terrain → total de **10,5 points autorisés** maximum
- 2 abattements sur le terrain → total de **11,5 points autorisés** maximum
- 3 abattements sur le terrain → total de **12,5 points autorisés** maximum

En cas de problème pendant le match (blessure, exclusion, etc.) amenant l'équipe à ne pas respecter la classification en vigueur, l'équipe devra terminer avec deux joueuses sur le terrain.

Autres précisions :

- 5,0 Val : 1 sur la feuille et sur le terrain
- Non sélectionnables en EDF (hors Fidet) : pas de limite
- Une joueuse "Non-Classifiée" en basket fauteuil 3x3 sera considérée comme 5 points

Possibilité de se faire classer sur place sur demande. La classification commencera le matin avant la première rencontre. (Sous réserve de disponibilité de nos classificateurs et du nombre de demandes)

Article 3 – Classement individuel

Chaque joueuse cumule des points à titre individuel lors de sa participation à chaque manche du circuit Open National 3x3 – 100 % Féminin.

Attribution des points

- **Participation** : toute joueuse inscrite et présente sur une manche obtient **25 points**.
- **Résultats sportifs** : à l'issue du tournoi, des points supplémentaires sont attribués en fonction du classement final de l'équipe et du nombre total d'équipes engagées.
 - Plus le nombre d'équipes inscrites est élevé, plus la répartition des points sera importante.
 - Exemple pour 10 équipes inscrites :
 - 1re : 100 pts
 - 2e : 90 pts
 - 3e : 80 pts
 - 4e : 70 pts, etc.
 - Exemple pour 4 équipes inscrites :
 - 1re : 40 pts
 - 2e : 30 pts
 - 3e : 20 pts
 - 4e : 10 pts

Classement final

Le classement général individuel sera établi à la fin de la saison sur la base du total de points cumulés par chaque joueuse au fil des manches.

Un prize pool sera envisagé en fin de saison, sous réserve des partenariats que la FFH et l'association Basket Fauteuil au Féminin parviendront à mobiliser.

Les dates des prochaines manches vous seront communiquées ultérieurement. Nous cherchons des organisateurs.

Format de compétition

Le format des tournois (mini-championnat, matchs aller-retour, matchs secs, création de poules, etc.) sera défini en fonction du nombre d'équipes inscrites sur chaque manche.

Pour le reste du règlement sportif, se référer au document : [Introduction 3x3](#) sur le site de la commission : [3v3 - HandiBasket](#)